



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À /
RETURN BIDS TO :**

**Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada, Service national de passation de
marchés**

TÉLÉCOPIEUR : 1-855-983-1808

Courriel de soumission / Bid Email :
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés

**INVITATION À SE QUALIFIER
INVITATION TO QUALIFY**

Proposition à: l'Agence Parcs Canada

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements

Title-Sujet Phase 1 - Restauration de la route 5.9 km, Parc national Forillon		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-23-0285/A		Date: 15 février 2024
Client Ref. No. – No. de réf du client. DA 10232743		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 5 mars 2024	Time Zone - Fuseau horaire EST - HNE
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input checked="" type="checkbox"/>	Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Cloë Pelland Tessier cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 418 928-7252		Fax No. – No de FAX: 1-855-983-1808
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Title - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Email Address – Courriel : _____	
Signature	Date

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur canadabuys.canada.ca/fr

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-855-983-1808.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements par dépôt direct, un transfert électronique des fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs à qui un contrat a été attribué devront enregistrer leurs informations de dépôt direct auprès de Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à :
<http://www.depotdirect.gc.ca>

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Il s'agit d'un processus de sélection en deux phases. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire.

Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés du résultat de leur qualification et de l'état d'avancement de l'appel d'offres. À la phase 2, les soumissionnaires recevront une INVITATION À SOUMISSIONNER (IS) pour soumettre une évaluation financière relative aux plans et devis. Veuillez-vous référer l'exemple d'IS ci-jointe (Annexe 2). Veuillez noter que l'IS utilisée à la phase 2 de ce processus sera une IS à une enveloppe liée à une méthode de sélection en fonction du plus bas prix. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca. Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
 - Le numéro de l'invitation à soumissionner
 - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-23-0285/A

Amd. No. - N° de la modif.
-

Contracting Authority - Autorité contractante
Cloë Pelland Tessier

Client Ref. No. - N° de réf. du client
DA 10232743

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Restauration de la route 5.9 km, Parc national Forillon

COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

DESCRIPTION :

L'Agence Parcs Canada (APC) élabore actuellement un projet de restauration d'une ancienne portion de la route 132 qui fut abandonnée en 2014 au profit d'un autre tracé qui est en fonction actuellement, dans le secteur du Castor au parc national Forillon. Le projet vise à renaturaliser la grande majorité des 5,9 kilomètres de route abandonnée de manière à reconnecter les milieux forestiers et aquatiques situés de part et d'autre de cet ancien corridor routier. Il permettra de réduire les problématiques de connectivité terrestre pour les carnivores tels que la martre d'Amérique et le pékan, ainsi que de connectivité aquatique par l'enlèvement d'une dizaine de ponceaux pour assurer le libre passage du poisson, dont l'anguille d'Amérique. À terme, le projet vise également à augmenter les superficies d'habitats naturels en réduisant celles des habitats perturbés de manière à permettre à la population ou aux visiteurs du parc national d'en tirer des bienfaits.

Dans le cadre de ce projet, Parcs Canada a besoin d'un entrepreneur pour restaurer les milieux ciblés en effectuant des travaux de retrait de ponceaux et de pavage, d'excavation / remblayage / transport / mise en réserve / réutilisation de matériaux granulaire selon les directives des plans et devis, de restauration de milieux forestiers et aquatiques, et de préparation de surface en vue de leur renaturalisation.

Parcs Canada a déjà retenu les services d'une firme en génie-conseil afin de planifier, d'analyser et de concevoir les plans et devis pour ce projet. Cette étape étant réalisée, Parcs Canada poursuit maintenant avec la réalisation des travaux de restauration.

Les travaux seront effectués dans un secteur normalement fort achalandé en visiteurs durant les opérations du parc, soit du début juin à la mi-octobre, mais ce secteur sera fermé pour l'occasion et durant toute la période de réalisation des travaux.

Les travaux faisant l'objet du présent contrat concernent donc la restauration et la renaturalisation de l'ancien corridor de la route 132 au Parc national Forillon. Tel qu'indiqué aux plans et devis fournis, les travaux comprennent, sans s'y limiter :

- L'enlèvement de douze ponceaux, incluant l'excavation, la disposition des matériaux, la récupération des matériaux granulaire, la renaturalisation des cours d'eau et des berges ;
- L'enlèvement du pavage sur une portion de l'ancienne route 132 ;
- La restauration de l'ancien corridor de la route 132 sur une grande partie des 5,9 km selon le type de réaménagement proposé aux plans (milieux forestiers, cours d'eau et milieux humides) ;
- La récupération et mise en réserve de certaines quantités de matériaux de type tout-venant (calibre 0-300 mm) provenant de la structure de la chaussée de l'ancienne route 132, tous les surplus seront étendus sur place ;
- La réutilisation de l'ensemble des piles de réserve excédentaires laissées sur l'ancienne route 132 (dont celle constituée de terre végétale) ;
- L'enlèvement de la terre végétale aux endroits indiqués et la gestion de cette dernière (entreposage temporaire et/ou disposition selon les instructions de Parcs Canada) ;
- Toutes les excavations et les remblayages requis pour la réalisation des travaux ;
- Les mesures de protections environnementales pour les travaux en cours d'eau ainsi qu'en milieux humides ;
- Le nettoyage de la route 132 (circulation des camions) pendant toute la durée des travaux, à la fin des travaux et sur demande du Représentant ministériel ;
- La maîtrise d'œuvre en santé et sécurité au travail durant toute la durée des travaux.

Tous les travaux doivent être exécutés conformément aux règlements fédéraux et provinciaux applicables aux organismes ayant compétence pour les travaux. Les travaux sont assujettis à la Loi sur les parcs nationaux et à ses règlements, à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, au Code canadien du travail et au Règlement sur la santé et la sécurité au travail du Québec.

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Une proposition doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable à la phase 1.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

Sélectionner un **maximum** de deux (2) projets de référence entrepris par le soumissionnaire au cours des dix (10) dernières années pour chaque critère **obligatoire**. Une réponse pour chaque **critère obligatoire** est requise. On n'examinera que les deux (2) premiers projets de référence présentés pour chaque soumissionnaire, et on ne tiendra pas compte des autres.

Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront être vérifiées. L'APC se réserve le droit de s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et que les clients donnés en référence sont satisfaits des services reçus.

Les soumissionnaires sont priés d'indiquer (Oui/Non) dans la colonne de droite ci-dessous, mais il ne suffit pas d'indiquer "Oui". Le soumissionnaire doit fournir des justifications comme indiqué dans les exigences obligatoires.

#	EXIGENCES OBLIGATOIRES	Réussi (Oui/Non)
01	<p>À la date et l'heure de clôture de cette préqualification, le soumissionnaire doit avoir substantiellement achevé au moins deux (2) projets de restauration au cours des 10 dernières années qui démontrent une portée similaire au projet en question, c'est-à-dire des projets de restauration de milieux humides ou de berges, de milieux aquatiques et de milieux forestiers ayant contenu des travaux à proximité de plans d'eau (lacs, étangs, habitats de castors) et ayant été effectués sur des distances importantes (de l'ordre du kilomètre).</p> <p>Parmi les deux (2) projets requis, au moins un (1) projet doit démontrer l'expérience suivante:</p> <ul style="list-style-type: none">- Restauration de milieux humides ou de berges, ou de milieux aquatiques ET de milieux forestiers avec des travaux touchant l'habitat du castor. <p>Pour au moins 1 (un) des exemples de projets, le Soumissionnaire doit avoir été l'entrepreneur principal et ne pas avoir été retenu pour réaliser les travaux en sous-traitance.</p> <p>Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils répondent à tous les critères obligatoires d'expérience ci-dessous. Cela peut être démontré par l'étendue de l'expérience dans les deux (2) projets de référence fournis;</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion de grands chantiers en excavation, terrassement et renaturation (travaux qui concernent le creusage, le déplacement, le compactage, le nivelage de terre ou de matériaux granulaires).- Expérience de travail et de coordination d'équipes spécialisées en restauration de milieux naturels.- Expérience de travail et de coordination d'équipes avec une gestion de la chaîne d'approvisionnement réussie (gestion des fournisseurs, sous-traitants et camionneurs artisans). <p>Les projets devront de préférence avoir été réalisés dans le secteur public (c'est-à-dire pour un client du gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou d'une administration municipale).</p> <p>La composante du projet réalisée par le soumissionnaire doit avoir une valeur d'au moins 250 000 \$ (hors taxes).</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit fournir des références de client (nom du client, nom du représentant du client et poste occupé, coordonnées). Les références des clients ne seront utilisées qu'à des fins de vérification des faits.</p> <p>Remarque : Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux des projets 1 et 2 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires, si nécessaire).</p>	

PROJET 1		Réussi (Oui/Non)
Titre du projet :		
Emplacement du projet :		
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :		
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :	
Ce projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 10 dernières années ? _____Oui ou _____Non		
S'agit-il d'un projet de restauration de milieux humides ou de berges, ou de milieux aquatiques ET de milieux forestiers avec des travaux touchant l'habitat du castor ? _____Oui ou _____Non		
<p>Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables.</p> <p>Nom :</p> <p>Courriel :</p> <p>Téléphone :</p>		
<p>La valeur totale du projet _____ \$ (doit être d'au moins 250,000\$ hors taxes).</p>		
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)		

PROJET 2		Réussi (Oui/Non)
Titre du projet :		
Emplacement du projet :		
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :		
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :	
Ce projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 10 dernières années ? _____Oui ou _____Non		
S'agit-il d'un projet de restauration de milieux humides ou de berges, ou de milieux aquatiques ET de milieux forestiers avec des travaux touchant l'habitat du castor ? _____Oui ou _____Non		
Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom : Courriel : Téléphone :		
La valeur totale du projet _____ \$ (doit être d'au moins 250,000\$ hors taxes).		
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)		

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-23-0285/A

Amd. No. - N° de la modif.
-

Contracting Authority - Autorité contractante
Cloë Pelland Tessier

Client Ref. No. - N° de réf. du client
DA 10232743

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Restauration de la route 5.9 km, Parc national Forillon

ANNEXE 2 - EXEMPLE DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES

(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)